



distrigas



Bruxelles, le 18 décembre 2009

GasTerra et Distrigas prolongent leur contrat d’approvisionnement à long terme de gaz naturel

GasTerra et Distrigas ont conclu la semaine dernière un accord définitif portant sur la prolongation des livraisons de gaz naturel jusqu’en 2030. Cette prolongation permet à Distrigas d’approvisionner sur le long terme ses clients en gaz naturel à faible pouvoir calorifique (« gaz L ») en provenance des Pays-Bas. Cet accord souligne le rôle important que le gaz naturel continue de jouer dans la transition vers un approvisionnement énergétique durable.

En réaction à cet accord, Erwin Van Bruysel, CEO de Distrigas, a déclaré : “La prolongation de notre contrat à long terme conclu avec GasTerra assure la continuité des livraisons de « gaz L » à la Belgique et répond à un besoin essentiel des clients belges. Cet accord leur permet en effet d’éviter les coûts très élevés liés à la conversion du réseau à faible pouvoir calorifique en réseau à haut pouvoir calorifique, tout en garantissant aux clients la sécurité d’approvisionnement et la flexibilité qu’offre le tout proche champs gazier de Slochteren. Dans un contexte où la sécurité d’approvisionnement devient plus importante, cet accord garantit non seulement la fourniture de gaz naturel en provenance de l’Union Européenne, mais aussi du Bénélux même”.

Gertjan Lankhorst, CEO de GasTerra, souligne l’importance de la collaboration fructueuse entre les deux entreprises: “L’histoire des relations commerciales entre GasTerra et Distrigas remonte à 1966, année durant laquelle les premières fournitures ont eu lieu. Depuis lors, l’approvisionnement du gaz naturel néerlandais a toujours contribué largement à la stabilité du marché belge de l’énergie, et plus largement à celui de l’Europe. La prolongation du contrat démontre également que, dans un marché européen plus libéralisé, les contrats d’approvisionnement à long terme ont toujours leur place, car ils contribuent à assurer la sécurité d’approvisionnement à moyen et à long terme.”

Note aux rédactions:

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le porte-parole de GasTerra, Anton Buijs, (+31 050 364 8810) ou de Distrigas, Thierry Rotsart (+32 2 557 31 56).